

Journée mondiale des zones humides

2 février 2020

Zones humides et biodiversité



- BILAN 2020 -
France



DE QUOI PARLE-T-ON ?

LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES (JMZH) EST UNE MANIFESTATION INTERNATIONALE QUI COMMÉMORE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES LE 2 FÉVRIER 1971. ELLE MET À L'HONNEUR LES MILIEUX HUMIDES ET PERMET DE FAIRE DÉCOUVRIR LEUR DIVERSITÉ ET LEUR RICHESSE AU PLUS GRAND NOMBRE.

DU 1^{ER} AU 29 FÉVRIER 2020, ASSOCIATIONS, GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ETC. ONT PROPOSÉ DE NOMBREUSES ANIMATIONS DESTINÉES À SENSIBILISER PETITS ET GRANDS.

Pour en savoir plus : Rubrique Agir > La JMZH

Entre terre et eau, les zones humides constituent une mosaïque de milieux très variés, caractérisés par une exceptionnelle richesse biologique et une grande diversité paysagère.

Tourbières, lagunes, marais, prairies humides, mangroves ou mares, chacun de ces milieux participe au bon équilibre de notre planète en assurant de nombreuses fonctions et services rendus à la société.

Pourtant, en dépit de leur rôle fondamental, les zones humides sont en constante régression en raison notamment de la pression urbaine, du drainage, de la perte d'usages et du remblaiement. On estime qu'environ **87% des zones humides ont disparu** dans le monde depuis le XVIII^e siècle. Aujourd'hui, la disparition des milieux humides est **3 fois plus rapide que la déforestation**.



Mangroves à Hienghène, Nouvelle-Calédonie ©A.Caillaud



Roselière du marais de Kenigen à Plomodiern (29) © Olivier Robin, EPAB

Les milieux humides couvrent **environ 6 % des terres émergées** et figurent parmi les écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés de notre planète. **40 % de toutes les espèces animales et végétales** dépendent en effet des zones humides pour leur survie.

En 2020, le secrétariat de la convention de Ramsar a choisi le thème « **Zones humides et biodiversité** » dans le but de sensibiliser le public sur la richesse des milieux humides, l'importance et l'état de leur biodiversité; ainsi que de promouvoir des actions pour stopper le déclin observé des nombreuses espèces qui y vivent.

Dès les années 1960, il est apparu nécessaire de prendre des mesures pour enrayer la disparition des zones humides et pour préserver ces milieux remarquables.

C'est ainsi que le **2 février 1971** a été signé à Ramsar (Iran) un traité intergouvernemental pour la conservation et l'utilisation rationnelle et durable des zones humides, ratifié par **171 pays** à travers le monde, dont la France. Cette convention, dite convention de Ramsar, constitue aujourd'hui l'un des principaux fondements des politiques publiques en faveur des zones humides.

Depuis 1997, la date symbolique du 2 février est devenue celle de la **Journée mondiale des zones humides**.



Flamants roses dans une lagune, © Jean Jalbert (Tour du Valat)

CE BILAN PROPOSE UN APERÇU DE L'ÉDITION 2020 DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES EN FRANCE, À PARTIR DES INFORMATIONS COLLECTÉES PAR LA COORDINATION NATIONALE.



LANCEMENT NATIONAL DE LA JMZH 2020



LE VENDREDI 31 JANVIER 2020, À SAINT-OMER (62), LE LANCEMENT NATIONAL DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES A RÉUNI PLUS DE 120 PARTENAIRES ET ACTEURS NATIONAUX ET LOCAUX IMPLIQUÉS DANS LA PRÉSERVATION DES MILIEUX HUMIDES. L'OCCASION AUSSI DE PRÉSENTER DEUX MOTIONS VISANT À PROMOUVOIR LES ZONES HUMIDES ET DE DÉCOUVRIR LE MARAIS AUDOMAROIS, UN DES 5 SITES RAMSAR DES HAUTS-DE-FRANCE.

DEUX MOTIONS SUR LES ZONES HUMIDES



Deux temps d'échanges ont été organisés durant la matinée autour des deux motions sur les zones humides co-signées par les réseaux de gestionnaires de sites naturels :

- la première rappelle l'importance des tourbières comme stocks de carbone qui jouent un rôle majeur dans le changement

climatique, et la nécessité de connaître et de préserver ce stock de carbone;

- la deuxième insiste sur les véritables solutions fondées sur la nature que représentent les milieux humides par leur capacité naturelle à répondre aux enjeux de société (protection contre les inondations, épuration, atténuation de l'énergie des vagues, etc.), tout en assurant le bien-être humain et la préservation de la biodiversité.

>> Consulter les motions : www.ramsarfrance.fr

DÉCOUVERTE DU MARAIS AUDOMAROIS

L'après-midi a été consacrée à la découverte du marais audomarois et de la ville de Saint-Omer avec :



© Denis Berlemont - Ramsar France

- la Réserve naturelle nationale des Étangs du Romelaëre, ancienne tourbière aménagée pour faciliter l'accès des visiteurs;

- la Ferme du Zuidbrouck, dont la gestion pastorale est un outil de préservation d'un site de grande valeur paysagère et écologique;

- le champ d'inondation contrôlée de Renty qui vise à réduire les impacts des inondations en restaurant sa fonctionnalité écologique;

- le centre historique de Saint-Omer, ville liée à son marais, labellisée « Ville Ramsar » en octobre 2018.

LE 50^{ÈME} SITE RAMSAR FRANÇAIS



© Denis Berlemont - Ramsar France

A la fin de la matinée, Martha Rojas-Urrego, Secrétaire générale de la Convention de Ramsar, a remis au Président du Parc naturel régional Scarpe - Escaut, le diplôme officiel du **50^{ème} site Ramsar français** : les **Vallées de la Scarpe et de l'Escaut**, après plus de quatre ans de travail du PNR avec les acteurs locaux.

CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ

En soirée, **80 personnes** ont assisté à la projection du film « *La terre vue du cœur* ».

La projection a été suivie d'une conférence de Bernard Chevassus-au-Louis, président de Humanité & biodiversité, sur l'importance de la biodiversité dans les zones humides.





QUELLES SONT LES ANIMATIONS PROPOSÉES ?

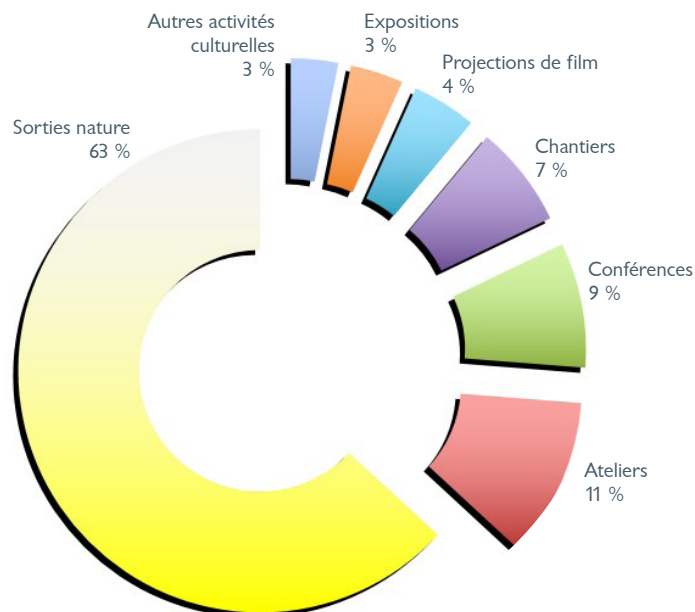
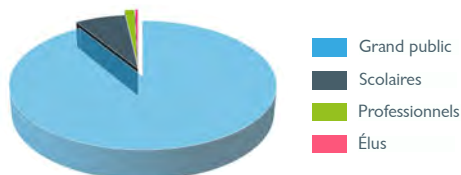
LA JMZH OFFRE L'OCCASION DE PARTICIPER À UN LARGE PANEL D'ACTIVITÉS, AUSSI BIEN À DESTINATION DU GRAND PUBLIC QUE DES PROFESSIONNELS, POUR DÉCOUVRIR OU MIEUX CONNAÎTRE LES MILIEUX HUMIDES FRANÇAIS.

63 % de sorties nature

19 % d'activités culturelles
(conférences, projections, expositions ...)

18 % d'activités « manuelles »
(ateliers, chantiers ...)

La JMZH s'adresse principalement au **grand public** (91 % des animations). Mais c'est aussi l'occasion d'organiser des événements à destination de publics spécifiques comme **les élus et les professionnels** (2 % des animations) ou **les scolaires** (7 % des animations).



UN ESCAPE-GAME POUR SAUVER LES LAGUNES DE CORSE

Avec l'appui de l'Office de l'Environnement de Corse (OEC), qui coordonne la JMZH en Corse et l'Université de Corse, deux étudiantes du Master « Gestion Intégrée du Littoral et Valorisation Halieutique » ont créé un escape-game pour toucher un public peu, voire pas, sensibilisé aux zones humides.

Intitulé « **Biodiv'escape** », le jeu porte sur la thématique des milieux lagunaires. L'approche ludique facilite la transmission des notions dans une ambiance joyeuse et conviviale, en mobilisant de nombreuses mémoires (visuelle, kinesthésique, auditive ...).

Le scénario de cet escape-game ? L'étang de Biguglia, plus grande lagune de Corse, est pollué. La mission des participants, enfermés dans un laboratoire, est d'endiguer cette pollution en moins d'1 heure avant qu'elle ne se propage sur l'île.



© M.A. Normand-Alessandri



© M.A. Normand-Alessandri

Au total, ce sont **15 adultes** qui ont découvert les multiples intérêts des lagunes corses dans une atmosphère studieuse et joyeuse avec un seul but commun : résoudre les énigmes et relever les défis pour sauver l'île et sortir à temps du laboratoire !

À chaque fin de séance, un débriefing a été réalisé pour en savoir un peu plus sur la localisation, la diversité des zones humides, les fonctions qu'elles remplissent, les services qu'elles rendent à la société mais aussi sur les pressions et les menaces qu'elles subissent.

Vu le succès de cette animation innovante, l'OEC et l'Université de Corse se sont engagés à la pérenniser en Corse et ailleurs.



FACULTÉ SCIENCES ET TECHNIQUES





ENTREPRISES, ELUS ET JOURNALISTES MOBILISÉS AUTOUR DES ZONES HUMIDES

Si la journée mondiale des zones humides est un événement qui vise principalement le grand public, c'est également l'occasion de mobiliser d'autres acteurs. Plusieurs rencontres organisées lors de l'édition 2020 illustrent la mobilisation d'acteurs particuliers autour des zones humides :

LES ENTREPRISES



Le 28 janvier 2020, le Partenariat Français pour l'Eau a co-organisé un panel de haut niveau avec le Secrétariat de la Convention de Ramsar, Danone et le WWF International, pour marquer la Journée mondiale des zones humides.

L'évènement a rassemblé **85 personnes** en partie issues du monde de l'entreprise, des ONG et du secteur public. Il a notamment permis de rappeler la valeur des zones humides, de souligner l'importance de protéger, conserver et restaurer la biodiversité et les zones humides dites « ordinaires » et de rappeler l'importance d'initiatives comme :

- **Act4Nature international** lancée par **Entreprises pour l'Environnement**;
- **Entreprises engagées pour la Nature / Act4nature France** pilotée par l'Office français de la biodiversité;
- **One Planet Business for Biodiversity**, une coalition d'entreprises centrée sur l'agriculture.



LES ÉLUS



Le 5 février, un petit-déjeuner consacré aux zones humides a été organisé par l'UICN et l'OFB à l'Assemblée nationale à l'initiative de Frédérique Tuffnell, députée de Charente-Maritime et co-auteurice du rapport « Terres d'eau, terres d'avenir » avec Jérôme Bignon, Sénateur de la Somme.

Une **trentaine de députés** ont participé à ce temps d'échanges sur le patrimoine naturel unique des zones humides, les services indispensables qu'elles rendent et les Solutions fondées sur la Nature qu'elles représentent.

LES JOURNALISTES



Le 6 février, une **vingtaine de journalistes** ont participé à une séance de travail sur le thème des zones humides et de l'artificialisation.

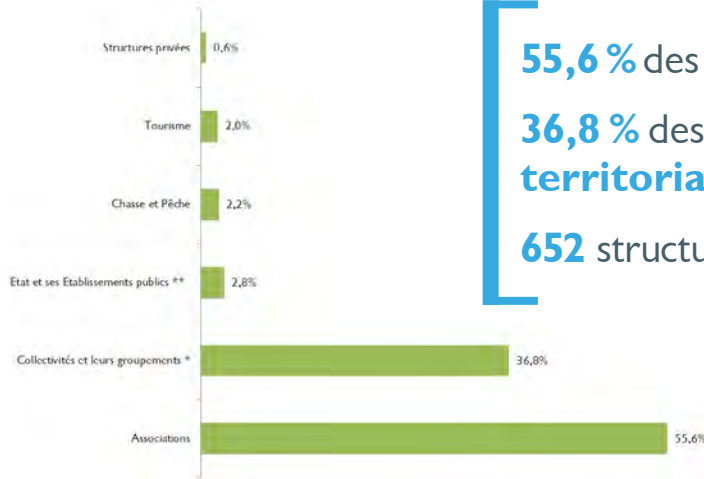
Cette session, organisée au Sénat par l'association des journalistes de l'environnement et l'UICN en préparation du Congrès mondial de la nature, leur a permis d'échanger sur : les recommandations du rapport « Terres d'eau, terres d'avenir »; la problématique de l'artificialisation des sols; le panorama des zones humides tropicales et les conventions nationales et internationales portant sur les zones humides.





QUI ORGANISE LES ANIMATIONS ?

LA JMZH EST L'OCCASION POUR LES ASSOCIATIONS, GESTIONNAIRES D'ESPACES NATURELS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ETC. DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS DESTINÉES À SENSIBILISER ET FAIRE DÉCOUVRIR LA DIVERSITÉ ET LA RICHESSE DES ZONES HUMIDES AU PLUS GRAND NOMBRE.



55,6 % des animations par des **associations**

36,8 % des animations par les **collectivités territoriales***

652 structures organisatrices ou partenaires

Avec **308 structures**, le nombre d'organiseurs reste stable. Le nombre de structures impliquées (**652**) est en forte augmentation (587 en 2019), témoignant d'une mobilisation qui continue de progresser chaque année grâce au développement de nombreux partenariats.

* Communes, Conseils départementaux et régionaux, EPTB, EPAGE, Syndicats mixtes ...

** Agences de l'eau, Conservatoire du littoral, OFB, ONF ...

LES ZONES HUMIDES DE LA PETITE LEYRE, UN TRÉSOR DE BIODIVERSITÉ



Dimanche 2 février, une randonnée naturaliste a été organisée par le Département des Landes pour faire découvrir le **site Nature 40 de Garlande et Gaouchey** et sa biodiversité.

24 randonneurs ont ainsi parcouru une mosaïque de milieux très diversifiés - boisements, landes, prairies tourbeuses, marécages et plans d'eau – peuplés de plus d'un millier d'espèces ; et les époques.

L'animation débute par la présentation de la végétation des bords du ruisseau, comme l'aune glutineux, ou « Vergne », qui pousse les « pieds dans l'eau », créant des conditions idéales pour l'installation de la Loutre et était utilisé jadis pour fabriquer les sabots.

Arrivés sur un pont, deux photographies prises «in situ » envoient le groupe dans les usages et le paysage des années 1950 et font prendre conscience des bouleversements qu'a pu connaître le site depuis 70 ans.



Armande et Jean-Jacques LESBATS
1956



© Famille Gleyroux



Le groupe s'engage ensuite dans la pinède, créée par la loi Napoléonienne de 1857, puis dans la forêt galerie composée de chênes et pins centenaires.

La fin du parcours passe à travers les landes avec leurs bruyères et leurs papillons, les tourbières avec leurs plantes carnivores et les plans d'eau abritant des espèces protégées comme la Rainette ibérique et le Triton marbré ... Toutes ces espèces n'étant pas visibles au mois de février c'est à travers des photographies et des enregistrements sonores que l'animateur les fait découvrir lors des différentes haltes.

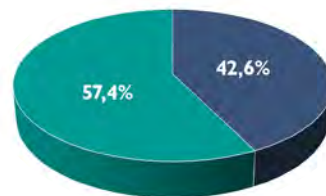
L'animation prévue pour durer jusqu'à 17h30 s'est achevée à 19h après 8 km de randonnée laissant un public satisfait ayant pris conscience de la richesse insoupçonnée des zones humides.



OÙ TROUVE-T-ON LES ANIMATIONS ?

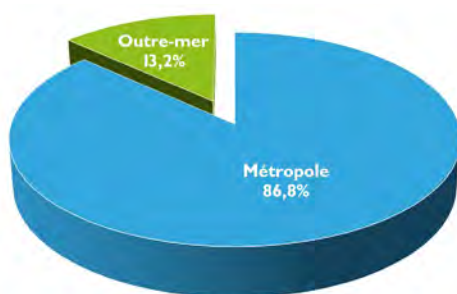
DES ANIMATIONS SONT ORGANISÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE NATIONAL. DANS CERTAINES RÉGIONS, DES STRUCTURES LOCALES RELAIENT LES MESSAGES DE LA COORDINATION NATIONALE ET MOBILISENT LES ACTEURS DE LEUR TERRITOIRE AUTOUR DE L'ÉVÉNEMENT.

13,2 % des animations en outre-mer
87 départements métropolitains
8 collectivités d'outre-mer

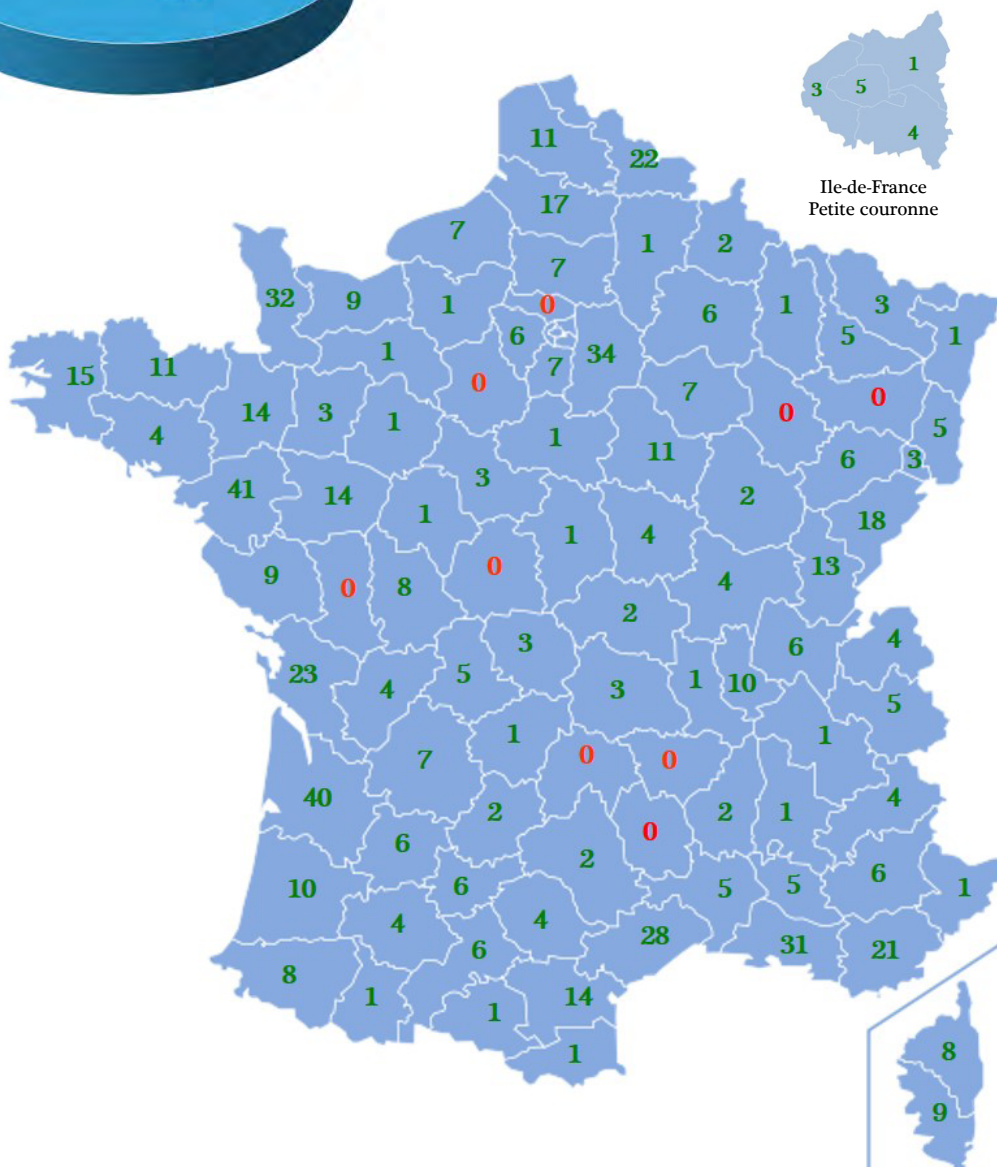


■ Sites « protégés » ■ Autres sites

Sous l'impulsion du Pôle-relais zones humides tropicales et du Réseau EEDD 976 à Mayotte, la mobilisation des collectivités d'outre-mer est particulièrement importante avec **104 animations** proposées au public en 2020.



Les espaces naturels protégés ont une fonction essentielle de sensibilisation et d'éducation. **Près de 60 % des animations** ont eu lieu dans un site «protégé» (Ramsar, Natura 2000, RNN, ENS, etc.).





UNE MOBILISATION RECORD AUTOUR DES ZONES HUMIDES D'OUTRE-MER

LES TERRITOIRES ULTRAMARINS FRANÇAIS POSSÈDENT UNE RICHESSE BIOLOGIQUE EXCEPTIONNELLE À LAQUELLE S'AJOUTE UNE DIVERSITÉ DE CULTURES, D'HISTOIRES ET DE TRADITIONS.



Le programme d'animations coordonné par le Pôle-relais zones humides tropicales reflète bien la diversité des territoires ultramarins.

Contes, land'art, escape game, immersion sensorielle en pleine nature, conception d'outils pédagogiques et même juridiques, création de films d'animation, restauration de sites ont constitué un programme riche de **104 animations** qui ont su mobiliser **plus de 5000 participants** de 0 à 99 ans et mettre en valeur toutes les zones humides ultramarines : mangroves, mares, rivières, vasières, rizières, lagunes, forêts marécageuses ...

>> Consulter le bilan de la JMZH 2020 en outre-mer : <https://www.pole-tropical.org/2020/04/bilan-des-jmzh-2020-en-outre-mer>



Exemple de cette forte mobilisation de l'outre-mer, le site de l'Étang de Saint-Paul à La Réunion, Réserve naturelle nationale depuis 2008 et site Ramsar depuis le 15 juillet 2019, a proposé **17 animations** pour la Journée mondiale des zones humides et a accueilli **plus de 330 personnes** pendant tout le mois de février.



Le lancement officiel de l'opération a eu lieu le 1er février à la Maison de la Réserve, avec des partenaires du territoire : l'Office de l'Eau Réunion, le rucher pédagogique «Autour des ruches» et le Jardin de Paulo.

De nombreuses animations - visites guidées, atelier de découverte autour de l'eau, des abeilles et des oiseaux, exposition photo sur les zones humides de La Réunion, à partir des photos lauréates d'un concours organisé en 2019 - ont été proposées durant la journée.



Avec **plus de 150 participants**, l'escape-game nature, dont le thème portait sur le botaniste réunionnais Thérésien Cadet et la biodiversité, est l'animation qui a rencontré le plus vif succès auprès du jeune public et des familles. Les visites à pied se sont déroulées au coeur d'une partie mythique du site, la ravine de Bassin Vital, et dans la prairie humide à *Paspalidium geminatum*.



Le public a répondu présent sur toutes les animations et a ainsi pu découvrir les milieux humides de La Réunion, le jardin créole et ses plantes d'antan riche en biodiversité, ainsi que les abeilles et leur écosystème.

Après cette première journée, durant tout le mois de février, des visites guidées (en kayak et à pied) ainsi qu'un chantier de restauration écologique de la prairie humide ont permis de sensibiliser un large public (locaux et touristes) à la richesse de l'Étang de Saint-Paul.





LA JMZH DANS LES SITES RAMSAR FRANÇAIS

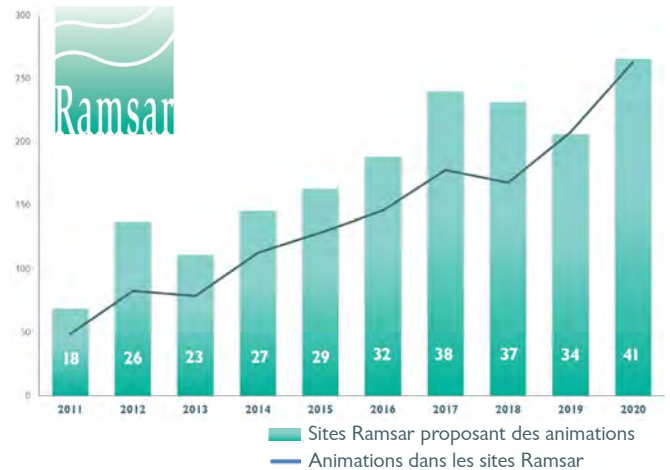
PARMI LES ZONES HUMIDES FRANÇAISES LES PLUS EMBLÉMATIQUES, 50 SONT INSCRITES SUR LA LISTE DES ZONES HUMIDES D'IMPORTANCE INTERNATIONALE (38 EN MÉTROPOLITE ET 12 EN OUTRE-MER) DU FAIT DE LEUR INTÉRÊT POUR LA PRÉSERVATION DES HABITATS D'OISEAUX D'EAU, LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ ET LA PROTECTION DES VALEURS SOCIALES ET CULTURELLES.

Pour en savoir plus : Rubrique Entre terre et eau > Les sites Ramsar en France

263 animations dans les sites Ramsar français

41 des 50 sites Ramsar français

La progression du nombre de sites mobilisés (+7) s'explique en partie par la labellisation de 2 nouveaux sites : l'Étang de Saint-Paul (le 15 juillet 2019) et les Vallées de la Scarpe et de l'Escaut (le 2 février 2020), très dynamiques au moment de la JMZH; ainsi que par le thème de l'année particulièrement porteur.



LES OUTILS DE LA JMZH

CHAQUE ANNÉE, UN PANEL D'OUTILS EST MIS À DISPOSITION DES ORGANISATEURS D'ANIMATIONS POUR COMMUNIQUER AUTOUR DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES ET LUI DONNER UNE IDENTITÉ VISUELLE FORTE.

Pour en savoir plus : Rubrique Agir > La JMZH > Supports pédagogiques

LES OUTILS DE LA CONVENTION DE RAMSAR

Chaque année, le Secrétariat de la convention de Ramsar met à disposition plusieurs outils pour communiquer sur la JMZH. Cette année, ces outils étaient notamment l'**affiche officielle** (adaptée au contexte français par la coordination nationale) et plusieurs **vignettes animées** mettant l'accent sur l'importance de la biodiversité des zones humides.

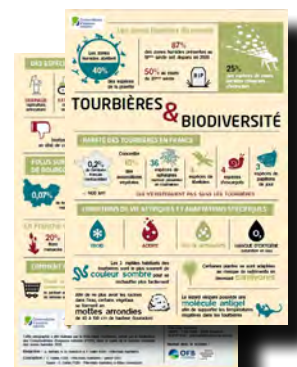


DES INFOGRAPHIES

Plusieurs partenaires ont produit des infographies sur la biodiversité des zones humides.

Le Pôle-relais Tourbières, porté par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, a produit et mis à disposition une infographie « **Tourbières & biodiversité** », sur le modèle de la fiche réalisée en 2019 sur « **Tourbières & carbone** ».

>> <https://www.pole-tourbieres.org/a-la-decouverte-des-tourbieres/article/la-biodiversite-des-tourbieres>



UN KIT MÉTHODOLOGIQUE ORGANISER DES ANIMATIONS PARTICIPATIVES

Le réseau École et nature a mis à disposition un kit méthodologique développé spécialement pour la JMZH. Son objectif est d'aider tous les organisateurs potentiels à mettre en œuvre des méthodes participatives dans le cadre de leurs animations.



L'Office international de l'eau a également développé une série de vignettes, utilisables sur les réseaux sociaux, pour présenter des chiffres clés sur l'état de la biodiversité des zones humides.



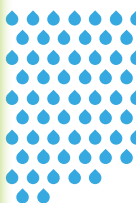


LES PARTENAIRES DE LA JMZH 2020

DE NOMBREUX PARTENAIRES (ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, INSTITUTIONS ET ENTREPRISES) PARTICIPENT À LA RÉUSSITE DE LA JMZH LORS DE LA PRÉPARATION, LA DIFFUSION ET LA PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT.

En 2020, **47 partenaires** se sont associés dans la JMZH, notamment en coordonnant des actions spécifiques et en relayant les informations dans leurs réseaux et vers leurs partenaires.

Pour en savoir plus : Rubrique Agir > La JMZH > Partenaires



MERCI À TOUS POUR VOTRE IMPLICATION !
RENDEZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2021 DE LA JMZH SUR LE THÈME
« ZONES HUMIDES ET EAU » !



LES COORDINATEURS NATIONAUX

ASSOCIATION RAMSAR FRANCE



Ramsar France est une association dont le but est la promotion du label Ramsar et l'animation du réseau des sites Ramsar français. Son ambition est double : créer un lien entre les sites Ramsar français, le ministère en charge de l'écologie et le secrétariat de la Convention de Ramsar ; et jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises. Elle est en charge de la coordination française de la JMZH.

www.ramsarfrance.fr

RÉSEAU ÉCOLE ET NATURE



Le réseau national d'éducation à l'environnement et au développement durable

Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble

Le Réseau École et Nature (REN) est un espace de rencontres et d'échanges, de co-construction et de mutualisation. Association reconnue d'intérêt général, le REN est au service de tous les acteurs de l'éducation à l'environnement. Sa mission est de les soutenir, les représenter et de contribuer à leur professionnalisation, pour développer l'éducation à l'environnement pour toutes et tous, tout au long de la vie.

www.reseauecoleetnature.org

LES PÔLES-RELAIS ZONES HUMIDES



Pôles-relais Zones Humides

Créés pour constituer un réseau d'échange avec les acteurs concernés par la gestion et la restauration des zones humides, les cinq Pôles-relais zones humides (structures labellisées par le Ministère en charge de l'environnement et l'OFB) ont pour mission de mettre à disposition des connaissances fiables sur les zones humides, de promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de participer à la coordination de la JMZH.

- Lagunes méditerranéennes - www.pole-lagunes.org
- Marais atlantiques, Manche et mer du Nord - www.forum-zones-humides.org
- Mares et vallées alluviales - www.bassinversant.org/przhmva
- Tourbières - www.pole-tourbieres.org
- Zones humides tropicales - www.pole-tropical.org

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE



La SNPN est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle participe à la coordination de la Journée mondiale des zones humides en tant que correspondant national ONG de la politique de Communication, éducation, sensibilisation et participation du public de la Convention de Ramsar. Elle gère par ailleurs deux réserves naturelles nationales classées Ramsar et édite la revue Zones Humides Infos.

www.snppn.com

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

La LPO est une association de protection de la nature reconnue d'utilité publique. Elle a pour mission la protection des espèces, la préservation des espaces et l'éducation et la sensibilisation à l'environnement. C'est à ce titre qu'elle organise de nombreux événements pour la Journée mondiale des zones humides en partenariat avec le secrétariat de la Convention de Ramsar et Danone Eaux France.

www.lpo.fr

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ



Créé le 1er janvier 2020, l'OFB exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Il vient en appui des acteurs publics mais aussi des acteurs socio-économiques. Il a également vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

www.ofb.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE



Le MTES poursuit notamment la mise en œuvre d'une politique en faveur de la préservation de la biodiversité, de la gestion efficace des ressources et de la protection des espèces et des milieux naturels : dans ce cadre il est chargé pour la France du suivi et de la mise en œuvre de la Convention de Ramsar, et anime en particulier les Plans nationaux d'action en faveur des milieux humides.

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

i



Pour en savoir plus sur la Journée mondiale des zones humides :

www.zones-humides.org